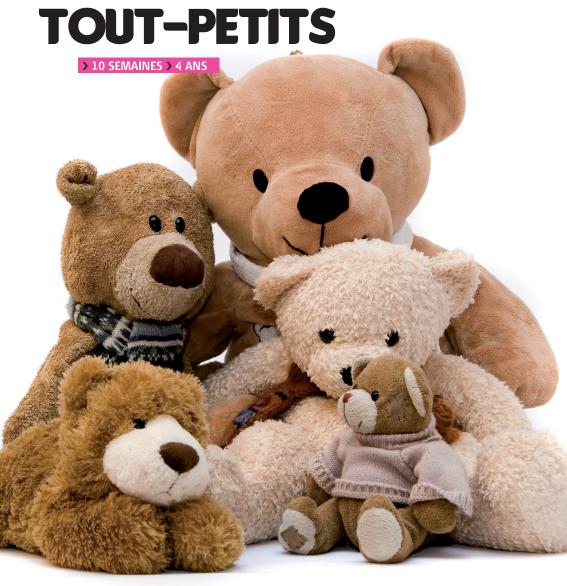


# petite enfance .....

www.aulnay-sous-bois.com

le guide des



## **SOMMAIRE**

BEB	EA	RRIV	Æ	BIEN	<b>IVER</b>	<b>NUE</b>

PENDANT LA GROSSESSE	.4
La déclaration de grossesse	
Le suivi de la grossesse	
3	
BÉBÉ EST LÀ	5
La déclaration de naissance	
	_
	.5

#### PAPA ET MAMAN RETOURNENT AU TRAVAIL

LE CHOIX DU MODE DE GARDE	6
Le Relais petite enfance	
Les assistantes maternelles indépendantes	7
L'aide maternelle à domicile	
LES MODES D'ACCUEIL PROPOSÉS PAR LA VILLE	
	8
Les démarches	
	8

#### SI PAPA ET MAMAN PARLAIENT... SI BÉBÉ S'AMUSAIT

ES ESPACES D'ACCUEILS PARENTS/ ENFANTS	2
E SPORT ET LES ACTIVITÉS CULTURELLES POUR LES TOUT-PETITS	á
Gymnastique12	í
iscine	4
Activités culturelles	

## ÉDITO

n conséquence de l'évolution des modes et des rythmes de vie, les attentes et les besoins des parents sont extrêmement divers. Les questions qui en découlent sont donc aussi nombreuses dans tous les domaines : le choix d'un mode de garde, la santé, l'offre culturelle et sportive...

Pour répondre à toutes vos questions, le Relais petite enfance de la ville est un lieu d'information incontournable. Ce guide est donc un outil d'information complémentaire qui a pour vocation d'accompagner les futurs parents dans l'ensemble des démarches qui entourent l'arrivée d'un enfant... Ce document est aussi un annuaire pratique qui recense les points d'accueil, d'information mais aussi les lieux de loisirs, de culture et de sport.

Vous pourrez constater que la ville et ses différents partenaires travaillent à une offre de plus en plus souple et diversifiée pour répondre à vos contraintes et développer la capacité d'accueil des jeunes enfants. La municipalité s'engage dans la création de places en structures avec l'ouverture de deux micro-crèches de 9 places chacune en 2010 et la création d'un multi-accueil de 40 places en 2012. La ville porte par ailleurs une attention particulière à l'accueil de l'enfant porteur de handicap et à l'accueil d'urgence. Nous serons à vos côtés à chaque étape de ce grand moment de la vie. Bien cordialement.

#### **KHADY DIENG,**

adjoint au maire, chargé de la Citoyenneté, des Droits de l'homme et de la petite enfance.

# BÉBÉ ARRIVE... BIENVENUE

Un bébé arrive dans la famille et c'est bien avant la naissance que l'on prépare cette arrivée. Pour que bébé vienne au monde dans les meilleures conditions, il est important d'effectuer un ensemble de démarches et que maman soit suivie dès le début de la grossesse.

CENTRES DE PMI À AULNAY JOURS, C'EST LE DÉLAI MAXIMUM APRES LA NAISSANCE POUR DÉCLARER VOTRE ENFANT





#### PENDANT LA GROSSESSE

#### La déclaration de grossesse

Avant le troisième mois de grossesse, n'oubliez pas de la déclarer auprès des services de la Caisse d'allocations familiales (CAF) et à votre Caisse primaire d'assurance maladie (CPAM).

#### **CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES**

• Cité de l'Europe 2, allée d'Athènes Du lundi au jeudi : 8h30-16h Vendredi : 8h30 - 12h

Veilles de jours fériés : 8h30-13h Renseignements : 01 48 09 51 86

#### CAISSE PRIMAIRE D'ASSURANCE MALADIE

• 8, rue Marcel Sembat Renseignements : 3646

#### Le suivi de la grossesse

Tout au long de votre grossesse, vous pourrez obtenir aide et renseignements auprès des services de la Protection maternelle et infantile (PMI).

Ce service préventif de proximité pour les femmes enceintes propose des consultations médicales gratuites afin de veiller au bon déroulement de la grossesse.

#### BÉBÉ EST LÀ

#### La déclaration de naissance

■ La déclaration de naissance est obligatoire pour tout enfant. La déclaration doit être faite dans les 3 jours qui suivent le jour de la naissance à la mairie du lieu de naissance. Elle est rédigée immédiatement par un officier d'État civil sur présentation d'un certificat établi par le médecin ou la sage-femme ; de la déclaration de choix de nom si les parents souhaitent utiliser cette faculté ; de l'acte de reconnaissance si celui-ci a été fait avant la naissance ; du livret de famille pour y inscrire l'enfant, si le(s) parent(s) en possède(nt) déjà (un livret de famille est remis à l'occasion du mariage ou de la naissance d'un 1er enfant).

## L'accompagnement de maman et la santé de bébé

Es services de la Protection maternelle et infantile (PMI) CF ADRESSES proposent des consultations médicales gratuites pour les enfants de la naissance à 6 ans afin de veiller au développement harmonieux de l'enfant, à son suivi vaccinal et au dépistage d'éventuelles anomalies.

#### 6 CENTRES DE PMI - PLANNING FAMILIAUX VOUS ACCUEILLENT

La Croix Nobillon

1. rue de la Croix Nobillon

Accueil: 01 48 66 17 41

Planning familial: 01 48 68 37 82

• Tourville

26, rue de Tourville Accueil : 01 48 66 27 30

Planning familial: 01 48 66 41 51

• **Jean Aupest** Allée du Merisier

Accueil : 01 48 19 90 40

Pierre Abrioux

8, avenue Duperey **Accueil : 01 48 19 87 81** 

• Gros Saule

Rue du Docteur Jean Perlis

Accueil: 01 43 83 43 78

Galion

7, allée de Bougainville Accueil : 01 48 66 91 44

# PAPA ET MAMAN RETOURNENT AU TRAVAIL

Le choix du mode de garde ne s'improvise pas à la naissance de votre bébé, c'est pourquoi il est fondamental d'entreprendre au plus tôt un certain nombre de démarches. > AULNAY, C'EST

21 ÉTABLISSEMENTS D'ACCUEIL LIEUX D'ACCUEIL
PARENTS/ENFANTS





#### LE CHOIX DU MODE DE GARDE

#### Le Relais petite enfance

- La première démarche à effectuer est de prendre contact avec le Relais petite enfance où vous trouverez toutes les informations nécessaires à la garde de votre futur enfant.
- Pour mieux vous accompagner, vous serez accueilli par un responsable de l'information aux familles :
   01 48 19 85 59 ou 01 48 19 85 56.

• Pour vous informer, des réunions mode d'accueil vous sont proposées. Vous y trouverez toutes les informations nécessaires à la garde de votre enfant.

#### **RELAIS PETITE ENFANCE**

• 77, rue Jules Princet Accueil : 01 48 19 85 56 Lundi : 9h30 - 12h et 15h - 19h Mardi : 9h - 12h et 14h - 18h30

Jeudi : 8h30 - 13h Vendredi : 9h - 12h et 14h - 17h30

le 1<sup>er</sup> et le 3<sup>e</sup> samedi du mois : 9h - 12h



## Les assistantes maternelles indépendantes

Elles sont agréées par les services de protection maternelle et infantile (PMI) du Conseil général. Elles accueillent à leur domicile un nombre précis d'enfants (dans la limite de quatre) défini par leur agrément. Les conditions d'accueil de votre enfant sont définies par contrat. Vous êtes l'employeur de l'assistante maternelle en la rémunérant directement. Vous pouvez bénéficier d'une aide financière de la Caisse d'allocations familiales (le complément libre choix mode de garde) ainsi que d'une aide du département, l'ADAJE (allocation départementale d'accueil du jeune enfant). Le secrétariat des PMI et d'assistantes maternelles tient à votre disposition, sur rendez-vous. la liste des assistantes maternelles disposant d'une place libre.

#### **SERVICE DE COORDINATION PMI**

• Secrétariat des assistantes maternelles

49, avenue Jean Jaurès

Accueil: 01 48 69 69 20 0u 01 48 69 82 32

#### **MONENFANT.FR**

• Le 1<sup>er</sup> site national de recherche d'un mode d'accueil.

Le Relais petite enfance peut vous accompagner dans votre rôle d'employeur (préparation à la première rencontre avec l'assistante maternelle, négociation du contrat...). Il contribue à l'amélioration de l'accueil des enfants au domicile des assistantes maternelles par des activités regroupant les assistantes maternelles accompagnées des enfants par des rencontres et moments festifs ainsi que des temps de formation continue.

#### L'aide maternelle à domicile

Vous embauchez et salariez une personne de votre choix pour assurer la garde de votre enfant à votre domicile. Vous devrez établir un contrat de travail et rémunérer la personne selon la convention collective en vigueur. Vous bénéficiez d'une aide financière de la Caisse d'allocations familiales (CAF) et de la réduction d'impôts des emplois familiaux. Le Relais petite enfance peut vous aider dans ces démarches.

# GUIDE DES TOUT-PETITS

## LES MODES D'ACCUEIL PROPOSÉS PAR LA VILLE

#### Les démarches

#### La pré-inscription

Les pré-inscriptions aux structures d'accueil s'effectuent à compter du sixième mois de grossesse dans les mairies annexes ou au centre administratif. La participation à l'une des réunions d'informations ou rendez-vous individuel avec le Relais petite enfance est fortement conseillée avant toute pré-inscription dans un des lieux d'accueil de la ville. Vous devrez préciser la date d'entrée, l'établissement, les horaires et jours souhaités.

#### L'inscription

Muni de son acte de naissance et du livret de famille, vous devez déclarer la naissance de votre enfant en mairie annexe ou au centre administratif. Votre dossier de préinscription est mis à jour. Votre demande est alors enregistrée en inscription.

C'est la commission d'attribution aux modes d'accueil (CAMA) qui statuera sur l'attribution de la place pour votre enfant. Cette commission est présidée par l'adjointe au maire chargée de la petite enfance et se réunit huit fois par an. Elle étudie l'ensemble des demandes sous réserve de la confirmation de la naissance, deux mois avant la reprise du travail et effectue les attributions en fonction des places disponibles.

L'avis de la commission vous est transmise par courrier avec un coupon réponse à retourner au : Relais petite enfance -77, rue Jules Princet o1 48 19 85 56 - o1 48 19 85 59

Où effectuer votre demande ?

## EN MAIRIES ANNEXES OU CENTRE ADMINISTRATIF

Du lundi au vendredi : 9h - 12h et 13h30 - 17h30 Samedi : 8h30 - 12h

- Centre administratif
- 12, boulevard Félix Faure **01 48 79 63 63**
- Mairie annexe du Galion Galerie Surcouf o1 48 79 41 19
- Mairie annexe Ambourget
- 8, rue du 8 mai 1945 **01 48 79 41 18**
- Mairie annexe Gros Saule 1/3, passerelle du Docteur Flemming 01 48 79 41 77
- Mairie annexe du sud 79, avenue de la Croix Blanche 01 48 79 41 93

### LES PIÈCES À FOURNIR

> livret de famille ou acte de naissance,
 > un justificatif de domicile,
 > vous êtes allocataire CAF : le numéro d'allocataire et la photocopie de la dernière notification CAF,
 > vous n'êtes pas allocataire CAF : votre dernier avis d'imposition.

#### Les multi-accueils familiaux

#### Votre enfant est accueilli au domicile d'une assistante maternelle agréée, salariée de la ville d'Aulnay-sous-Bois.

Encadrée par du personnel qualifié, elle accueille un à trois enfants. L'assistante maternelle aménage son domicile pour offrir à votre enfant un cadre accueillant.

Elle dispose de matériel et de jeux fournis par le multi-accueil.Par ailleurs, elle participe à des temps collectifs organisés dans les équipements de la ville. L'équipe d'encadrement effectue un suivi à domicile très régulier. Le projet d'établissement précise le fonctionnement quotidien et les choix éducatifs.

Les parents sont conviés à participer à la vie de l'équipement, sous forme de réunions régulières. Lors de l'inscription, vous pouvez choisir un accueil contractualisé ou un accueil occasionnel d'une journée au minimum. Précisez à l'année le nombre de jours et

Précisez à l'année le nombre de jours et d'heures d'accueil ou réservation en fonction des besoins.

## LES ENFANTS EN SITUATION DE HANDICAP

La ville d'Aulnay-sous-Bois permet à près de 40 enfants en situation de handicap d'être accueillis dans les établissements petite enfance. Toutes les structures disposent de places réservées pour prendre en charge les enfants de 10 semaines à 4 ans, voire 5 ans en cas de besoin. L'accès aux multi-accueils n'est pas subordonné à l'activité professionnelle des parents. Remplir la fiche de renseignements complémentaires lors de la pré-inscription permet l'étude approfondie de la demande, l'attribution d'une place adaptée aux besoins de l'enfant en situation de handicap mais aussi une meilleure préparation de son accueil.

#### LES MULTI-ACCUEILS FAMILIAUX

**Tarif :** forfait mensuel personnalisé ou paiement à l'heure

**Horaires :** du lundi au vendredi : 7h - 19h au domicile de l'assistante maternelle

**Accueil**: 1 à 5 jours par semaine. Ouverture du bureau certains soirs de la semaine pour des permanences.

#### Le Zéphyr

3, rue Isidore Nérat

Accueil: 01 48 79 40 03

• Les p'tits loups

4 bis, rue du Docteur Jean Perlis

Accueil : 01 43 83 31 49

• Croix Nobillon

1, rue de la Croix Nobillon Accueil : 01 48 66 13 34

• Jean Aupest

18, allée du Merisier **Accueil : 01 48 19 90 42** 



#### Les multi-accueils collectifs

Votre enfant est accueilli au sein d'un équipement municipal. Les équipes éducatives aménagent un cadre permettant à l'enfant de faire des expériences individuelles et collectives riches et variées. Il se construit au quotidien par le ieu et par l'accompagnement des adultes. Le projet d'établissement précise le fonctionnement quotidien et les choix éducatifs. Les parents sont conviés à participer à la vie de l'équipement, sous forme de réunions régulières. Lors de l'inscription, vous pouvez choisir un accueil contractualisé à temps plein et occasionnel. Précisez à l'année le nombre de iours et d'heures d'accueil ou réservation en fonction des besoins.



## LES MULTI-ACCUEILS COLLECTIFS TEMPS COMPLET

Tarif: forfait mensuel personnalisé

ou paiement à l'heure

Accueil : 1/2 journée à 5 jours par semaine

du lundi au vendredi

#### • La Grande Nef

10 semaines > 4 ans

3, rue Isidore Nérat **Horaires** : 7h-19h

Accueil: 01 48 79 40 01

#### • Onze Novembre

10 semaines > 4 ans

rue du Commandant Brasseur

Horaires: 7h-19h Accueil: 01 48 79 63 26

#### Henri Thibaut

10 semaines > 4 ans

12/14 rue Joseph Berger

Horaires: 7h-19h

Accueil : 01 48 68 20 58

#### • Gui Chauvin 1

10 semaines > 2 ans

16 rue du Docteur Fleming

Horaires: 7h-19h Accueil: 01 48 79 40 66

#### • Gui Chauvin 2

18 mois > 4 ans

16, rue du Docteur Fleming

**Horaires**: 7h-19h **Accueil**: **01 48 79 40 67** 

#### Rose des vents

10 semaines > 4 ans

allée Duguay Trouin **Horaires :** 7h-19h

Accueil: 01 48 66 17 85

#### • Jardin d'enfant

18 mois > 4 ans

1 rue de la Croix Nobillon Horaires : 7h30-18h30 Accueil : 01 48 68 37 84

#### • Rue de Toulouse

10 semaines > 4 ans

39/45, rue de Toulouse

ouverture prévue : mars- avril 2012

**Horaires**: 7h30-18h30

#### • Crèche hospitalière Robert Ballanger

10 semaines > 4 ans

boulevard Robert Ballanger - route de Mitry

Horaires: 5h45-21h15 Accueil: 01 49 36 71 06

#### • Micro crèche Natha Caputho 1 et 2

10 semaines > 4 ans

36 rue Pierre Gastaud Horaires: 7h30-18h30 Accueil: 01 48 79 18 08

## LES MULTI-ACCUEILS COLLECTIFS TEMPS PARTIEL

Tarif : forfait mensuel personnalisé

ou paiement à l'heure

**Accueil :** ½ journée à 4 jours par semaine du lundi au vendredi (sauf le mercredi)

#### • Les petites Frimousses

1 an > 4 ans

3 rue Isidore Nérat Horaires: 8h30 - 18h Accueil: 01 48 79 40 02

#### • Pierre Abrioux

6 mois > 4 ans

8 avenue Duperrey **Horaires**: 8h<sub>3</sub>o - 18h **Accueil**: **01 48 19 87 83** 

#### • Jean Aupest

6 mois > 4 ans

Allée du Merisier **Horaires :** 8h30 - 18h **Accueil :** 01 48 19 90 43

#### • Mini-Club Charles Perrault

14 mois > 4 ans

20 rue du Docteur Garasse Horaires : 8h30 - 18h Accueil : 01 43 84 50 16

#### • Le Gros Saule

10 semaines > 4 ans

rue du Docteur Jean Perlis

Horaires: 8h3o - 17h (fermé le jeudi midi)

Accueil: 01 43 83 35 51

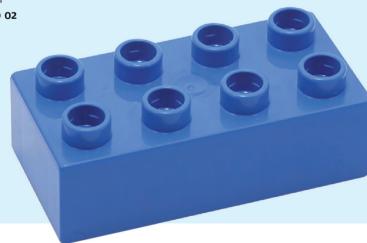
#### • La Bourdonnais

10 semaines > 4 ans

23 allée de la Bourdonnais

**Horaires :** 8h3o - 17h (fermé le vendredi midi)

Accueil : 01 48 79 07 60



## 12

## 13

## SI PAPA ET MAMAN PARLAIENT... SI BÉBÉ S'AMUSAIT

Pas toujours facile d'être parents... des structures vous accueillent, vous écoutent et vous orientent pour dépasser les difficultés du quotidien et partager des moments de loisirs, essentiels à l'épanouissement de bébé.





## LES ESPACES D'ACCUEILS PARENTS/ENFANTS

Les accueils parents/enfants sont à la disposition des aulnaysiens pour offrir aux enfants de moins de quatre ans, accompagnés d'un parent ou adulte de référence, un espace de jeux et d'échanges. Ce sont aussi des lieux d'écoute et de détente. Ils préparent progressivement l'enfant à la séparation en vue de l'entrée en structure d'accueil ou à l'école maternelle.

#### **AU RELAIS PETITE ENFANCE**

77, rue Jules Princet **Accueil : 01 48 19 85 56** Lundi : 9h30 - 12h

#### **AU CLUB DES LUTINS**

Centre Social Albatros 23, allée de la Bourdonnais **Accueil : 01 48 79 07 60** Jeudi : 14h - 16h

#### **CENTRE DE PMI LA CROIX NOBILLON**

1, rue de la Croix Nobillon **Accueil : 01 48 66 17 41** Vendredi : 9h30 - 11h30

#### **CENTRE DE PMI TOURVILLE**

26, rue de Tourville

Accueil: 01 48 66 27 39

mardi : 14h3o – 16h sur inscription

#### **CENTRE DE PMI PIERRE ABRIOUX**

8, avenue Duperrey **Accueil : 01 48 19 87 81** 

2 lundi par mois: 9h30 - 11h sur inscription

#### À L'ESPACE GROS SAULE

Rue du Dr Claude Bernard Accueil : 01 48 79 63 08

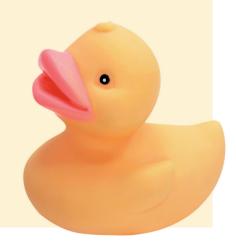
mardi : 14h – 16h

#### **ATTENTION**

#### Les six lieux :

- > Relais petite enfance
- > le club des Lutins
- > centre de PMI la croix Nobillon
- > centre de PMI Tourville
- > centre de PMI Pierre Abrioux
- > espace Gros Saule sont fermés pendant les vacances

scolaires.



#### LE SPORT ET LES ACTIVITÉS CULTURELLES POUR LES TOUT-PETITS

La ville, au travers de ses associations ou de ses services municipaux, offre à votre enfant, la possibilité de découvrir dès son plus jeune âge des pratiques physiques ou culturelles.

#### **Gymnastique**

#### **CLUB GYMNIQUE AULNAYSIEN**

dès 2 ans

COSEC Rose des Vents Centre sportif Paul-Emile Victor

Renseignements: 01 49 63 02 34

Mme Nathalie Brouvryau

## ASSOCIATION LAÏQUE D'ÉDUCATION PHYSIQUE

dés 2 ans 1/2

Gymnase Ormeteau

Renseignements: 01 48 68 28 05

ou o6 99 86 76 77 Mme Hélène Burnon

#### **AMIS GYMNASTES D'AULNAY**

dés 3 ans

Gymnase Maurice Tournier

Renseignements: 01 48 66 98 26

Mme Maya Saez

#### **Piscine**

#### **BÉBÉS DANS L'EAU**

6 à 36 mois

Stade nautique

Rue Gaspard Monge

Renseignements: 01 48 79 63 93

#### **Activités culturelles**

#### Côté ciné...

#### LE CINÉ-BOUT'CHOU

dès 2 - 3 ans

Espace Jacques Prévert

134 rue Anatole France

Un rendez-vous autour d'un film et d'un goûter. Cette programmation lui permettra de découvrir les cinématographies du monde entier. Un mercredi par mois en début d'après-midi.

Renseignements : 01 48 68 08 18 Réservation : 01 48 66 49 90 du lundi

au vendredi de 9h à 12h30

#### Côté théâtre...

#### THÉÂTRE, SPECTACLES VIVANTS...

Espace Jacques Prévert 134 rue Anatole France

Chaque saison, des spectacles vivants professionnels, pour la petite enfance et leur famille. Ces professionnels proposent un éveil artistique, favorisant une découverte de la scène, créative et attractive. À ces occasions, toute l'équipe du théâtre met en place un accueil rassurant pour un premier contact avec le spectacle vivant.

Renseignements : 01 48 68 08 18 Réservation : 01 48 66 49 90 du lundi au vendredi de 0h à 12h30

#### Côté lecture...

## RACONTINES À LA BIBLIOTHÈQUE DUMONT

contes et histoires Le 1<sup>er</sup> mercredi du mois à 15h

#### CROQU'LIVRES À LA BIBLIOTHÈQUE ELSA TRIOLET

lecture d'albums, d'histoires 3<sup>e</sup> samedi du mois à 10h30

#### SALON CROQU'LIVRES

En novembre, rendez-vous annuel de la lecture pour les tout-petits. Les bibliothèques accueillent les scolaires, les structures multi-accueil et crèches, les assistantes maternelles pour des prêts de livres, des visites et des lectures (lectures d'albums, comptines etc.) sur demande. Les bibliothécaires se déplacent aussi dans les structures et dans les écoles pour des lectures d'albums, comptines, jeux de doigts, contes etc.



#### LES BIBLIOTHÈQUES

#### > Mitry bibliothèque

Alphonse-Daudet Rue du hameau o1 48 66 98 80 bibdaudet-aulnav@wanadoo.fr

#### > Nonneville bibliothèque

Guillaume-Apollinaire 22-24 rue Turgot 01 48 68 34 11 bibapollinaire@aulnay-sous-bois.com

#### > Balagny bibliothèque Jules Verne

8 rue du Limousin o1 48 79 41 08 bibverne@aulnay-sous-bois.com

#### > Rose-des-Vents bibliothèque Elsa-Triolet

rue Henri Matisse o1 48 66 79 38 bibtriolet@aulnay-sous-bois.com

#### > Centre gare bibliothèque Dumont

Parc Dumont 12 boulevard Galliéni 01 48 79 41 80 bibdumont-aulnay@wanadoo.fr



22, boulevard Gallieni 01 48 79 41 72 Du lundi au vendredi 8h30 - 12h et 13h30 - 17h30 22, boulevard Gallieni

## **ENFANCE**

77, rue Jules Princet 01 48 19 85 56 01 48 19 85 59

